



**COMMUNIQUÉ CONJOINT  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**« Résolution concordante adoptée : transfert territorial de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette »**

**Chelsea, le 30 juin 2021** – Une grande étape vient d’être franchie dans le dossier du transfert de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette du territoire de la MRC des Collines-de-l’Outaouais vers celui de la MRC de Papineau.

Les trois institutions municipales sont heureuses de présenter les résolutions concordantes qui ont été adoptées au conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Salette, ainsi qu’aux conseils des maires des deux MRC lors de rencontres extraordinaires.

Cette résolution concordante fait suite à [une première étude](#) réalisée par les trois institutions municipales avec l’assistance technique du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH), qui a été déposée officiellement en janvier 2021 au conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Salette, ainsi qu’aux conseils des maires de la [MRC des Collines-de-l’Outaouais](#) et de Papineau.

Par la suite, [une deuxième étude sur les impacts financiers et administratifs](#) réalisée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton a été présentée au conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Salette, ainsi qu’aux conseils des maires de la [MRC des Collines-de-l’Outaouais](#) et de Papineau.

---

*« Grâce aux données recueillies par le biais des études réalisées, le Conseil de la MRC de Papineau confirme son intérêt à entreprendre officiellement le processus de transfert de MRC en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette et la MRC des Collines-de-l’Outaouais, laquelle est indispensable pour en assurer la réussite. »*

**Monsieur Benoit Lauzon, préfet de la MRC de Papineau et maire de la Ville de Thurso**

2/...

*« Le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette demande au gouvernement de détacher le territoire de celle-ci du territoire de la municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais dont il fait partie et de le rattacher à celui de la municipalité régionale de comté de Papineau. »*

**Monsieur Denis Légaré, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

*« Le conseil est fier du travail rigoureux et acharné fait dans ce dossier. Nous sommes certains que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette complètera son transfert de MRC en ayant toutes les informations nécessaires en main et que ses citoyens s'en trouveront gagnants. »*

**Madame Caryl Green, préfète de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et mairesse de la municipalité de Chelsea**

**POUR TOUTE INFORMATION :**

**Monsieur Claude Sarrazin**

Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

45, rue des Saules, Notre-Dame-de-la-Salette (QC) J0X 2L0

Téléphone: 819 766-2533 poste 3102

[adm@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:adm@muni-ndsalette.qc.ca)

**Madame Roxanne Lauzon**

Directrice générale et secrétaire-trésorière

MRC de Papineau

266, rue Viger, Papineauville (QC) J0V 1R0

Téléphone : 819-427-6243 poste 1302

[r.lauzon@mrc-papineau.com](mailto:r.lauzon@mrc-papineau.com)

**Monsieur Claude J. Chénier**

Directeur général et secrétaire-trésorier

MRC des Collines-de-l'Outaouais

216, chemin Old Chelsea, Chelsea (QC) J9B 1J4

Téléphone : 819-827-0516 poste 2223

[cchenier@mrcdescollines.com](mailto:cchenier@mrcdescollines.com)